

LIGUE RÉGIONALE D'AUVERGNE DE TIR

Siège social : 19, rue Ledru Rollin 03000 Moulins
Association déclarée à la Préfecture du Clermont-Ferrand sous le N° 10952



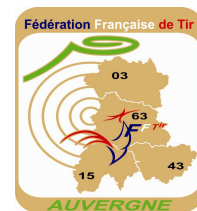
FICHE D'ENGAGEMENTS

Championnats Régionaux

TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES

Lieu et dates : TREIGNAT, les 2 et 3 juin 2018

5



CLUB: _____ DATE D'ENVOI : _____

NOM Prénom	N° Licence obligatoire	Horaires		Catégorie	Discipline	Montant Engagement
		1er choix	2e choix			
Montant total à régler par chèque bancaire à l'ordre de : A.S.T. TREIGNAT						€

ENGAGEMENT DES EQUIPES SUR LA FEUILLE JOINTE EN ANNEXE (Gratuit) : Oui / Non

Pour les disciplines, indiquer les numéros :

Indiquer pour les horaires choisis :

- N° 810 - Fusil à répétition (Fusils à répétition manuelle, non modifiés)
- N° 812 - Fusil modifié (Fusils à répétition ou semi-auto modifiés)
- N° 815 - Fusil Semi-Auto Gros Calibre (Fusils non modifiés)
- N° 816 - Fusil Semi-Auto Petit Calibre (Calibre 222 et 223)
- N° 820 - Carabine 22 LR (Carabines militaire à répétition manuelle)
- N° 821 - Carabine 22 LR semi-auto (Match d'entraînement, non qualificatif)
- N° 830 - Pistolets / Revolvers (calibres réglementaires)
- N° 831 - Vitesse militaire (Armes de poing standard, calibres réglementaires)
- N° 832 - Arme de poing Authentique (Armes militaires authentiques)

- S1 Samedi 9 h 00
- S2 Samedi 10 h 00
- S3 Samedi 11 h 00
- S4 Samedi 14 h 00
- S5 Samedi 15 h 00
- S6 Samedi 16 h 00
- S7 Samedi 17 h 00
- S8 Dimanche 9 h 00
- S9 Dimanche 10 h 00
- S10 Dimanche 11 h 00
- S11 Dimanche 14 h 00
- S12 Dimanche 15 h 00

Coordonnées du responsable du Club

Nom Prénom : _____

Adresse mail : _____

Tél. : _____

Fiche d'engagements à retourner dûment complétée à
Avant le 19 mai 2018

M. CHAULIER Jean-Pierre
"PEIGE"
03380 ARCHIGNAT
Tél. : 06.74.99.35.79.
jean-pierre.chaulier@wanadoo.fr

MONTANT par discipline
8 euros